



# FORMATION CSE ÉLU·E·S DE CSE/SIMILAIRES 2 JOURS

## EN BREF

### PUBLIC

Membres de comités sociaux et économiques des entreprises d'au moins 50 salarié·e·s.  
Effectif de 5 à 12 participant·e·s

### OBJECTIFS

- Connaître les missions du CSE
- Comprendre le rôle de représentant·e du personnel au CSE
- Maîtriser la gestion des moyens financiers

### MÉTHODES

- Formation interactive
- Apports théoriques et pratiques
- Documentation remise aux participant·e·s

### DATES - 2022

#### Danjoutin

- Jeudi 24 et vendredi 25 mars
- Jeudi 02 et vendredi 03 juin
- Jeudi 17 et vendredi 18 novembre

#### Besançon

- Lundi 21 et mardi 22 mars
- Lundi 30 et mardi 31 mai
- Lundi 14 et mardi 15 novembre

### TARIF

700€/participant·e/session  
Repas compris et pris en commun



Possibilité d'organiser des sessions intra-CSE

## PROGRAMME

### La mise en place du CSE

- Le périmètre / Les effectifs / Les élections
- Les attributions
- Les réclamations individuelles et collectives
- Les attributions économiques et la gestion des ASC
- Les attributions en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- La base de données économiques et sociales

### Les consultations/informations récurrentes et ponctuelles

- L'articulation entre CSE et CSE Central
- La procédure de consultation
- Les droits d'alerte
- Le recours à l'expertise
- Le Conseil d'Entreprise

### L'organisation interne du CSE

- Le « bureau » du CSE (secrétaire, trésorier·ère, adjoint·e·s)
- Les participant·e·s aux conseils d'administration ou de surveillance des sociétés
- Les commissions
- Les réunions avec l'employeur·euse (participant·e·s, périodicité, ordre du jour, votes, procès-verbal)
- Le règlement intérieur du CSE

### Les moyens du CSE

- Les heures de délégation (volume, report, partage, utilisations)
- Le droit à la formation
- Le statut de salarié·e « protégé·e »
- Les moyens matériels (locaux et matériels nécessaires, affichage)
- Les moyens financiers (budget de fonctionnement et budget Activité Sociales et Culturelles)

### La gestion du CSE

- L'utilisation des moyens financiers
- Les règles URSSAF
- L'établissement et le contrôle des comptes du CSE
- Le rapport de gestion

Une question ? Vous souhaitez vous inscrire ?

Contactez-nous à [formation-bfc@cezam.fr](mailto:formation-bfc@cezam.fr) ou au 06 84 58 83 22